Fabrique Défi
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
FORMATION & INSERTION

France Compétences

CE QUI CHANGE !

Création au 1er janvier 2019 de l'agence France Compétences en remplacement de 4 anciennes instances du Cnefop, du Copanef, du FPSPP et du CNCP ; institution nationale publique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
Son action encourage le développement des compétences, l'acquisition de certifications, ainsi qu'une égalité d'accès à la formation professionnelle de tous les actifs.

Missions

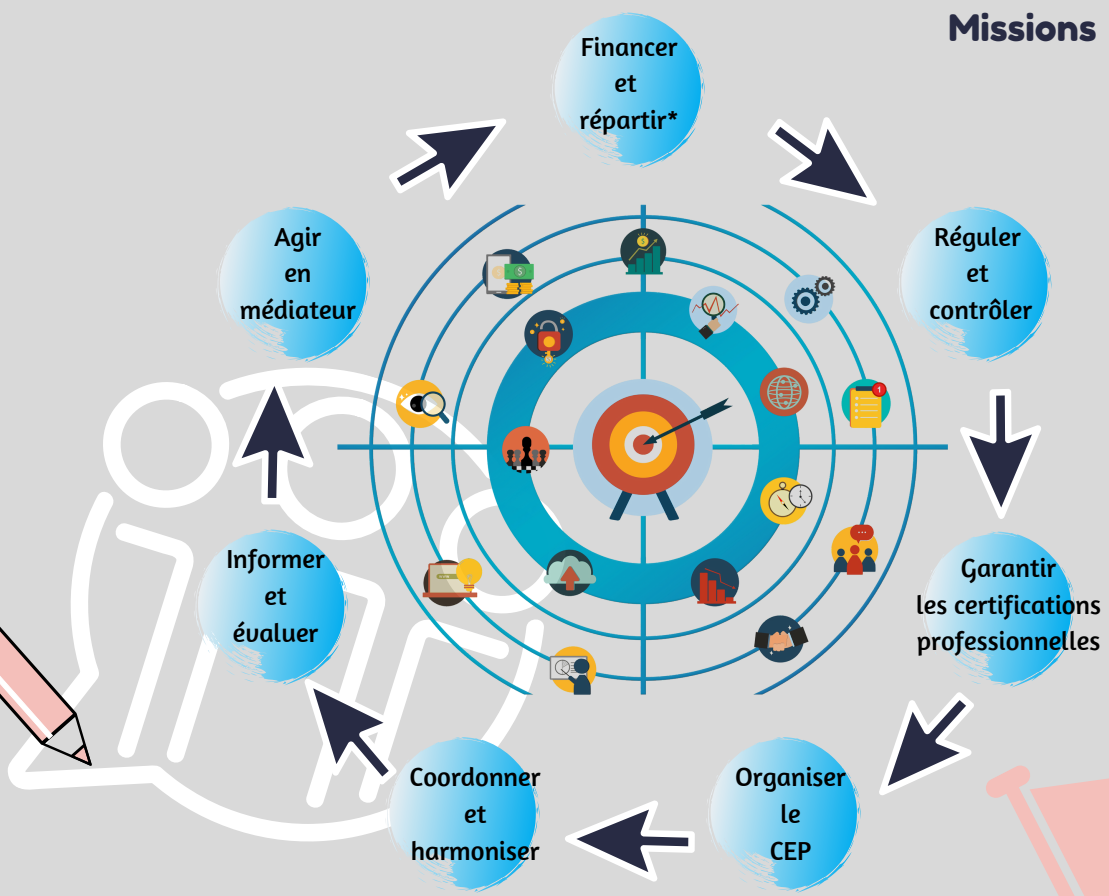

*l'ensemble des fonds mutualisés de la formation et de l'alternance

Financement

Source : C2RP

Avec la participation de :